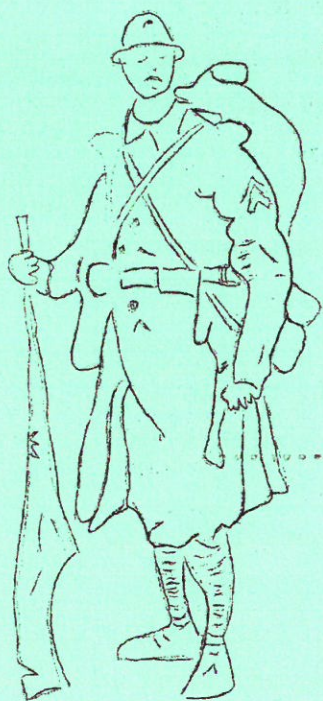
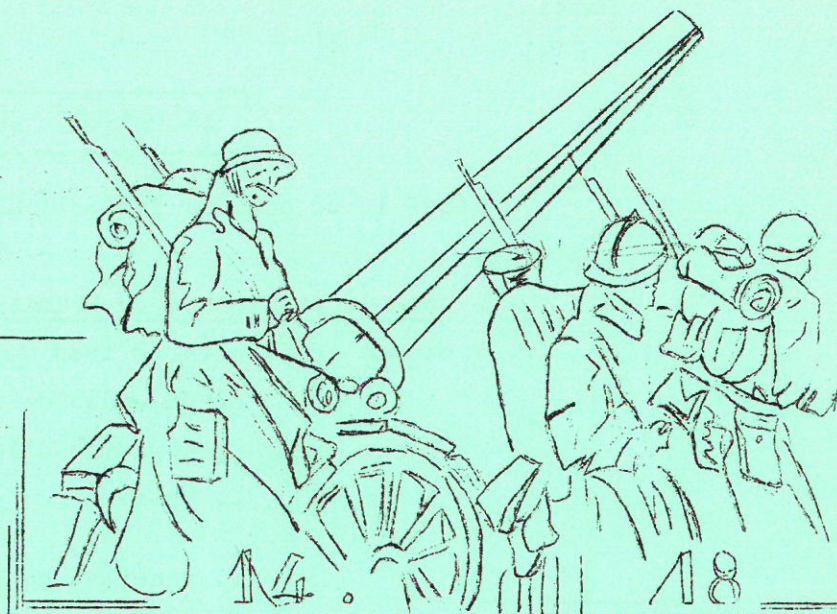


ŒUVRE-NOUVEAU.

THIAVILLE 54 MEURTHE

.../...

№ 203 NOV 84



CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Elles se dérouleront à Thiaville selon le programme suivant:

- 9 h 15: office religieux,
 - vers 10 h: à l'issue de la messe, cérémonies au Monument aux Morts, dépôt de gerbes, remise de décorations, allocution.
 - dépôt de gerbes à la stèle Pierre Pierron,
 - vin d'honneur servi à la salle du Foyer Rural.
- Thiavilloises et Thiavillois, vous êtes cordialement invités à ces cérémonies ainsi qu'au vin d'honneur.

La veille, samedi 20 novembre, les Anciens Combattants seront heureux de vous faire danser, également salle du Foyer, à l'occasion du bal qu'ils organisent.

Avec ce 40ème anniversaire de la mort de Pierre Pierron et le 70ème marquant le début de la Grande Guerre, et pour répondre au souhait exprimé par le Souvenir Français, il conviendrait de rétablir lors des fêtes nationales, la tradition ancestrale de pavoisement.

.../...

Aussi, je vous invite à fleurir votre fenêtre du drapeau tricolore dès ce 11 Novembre 1984 et vous en remercie.

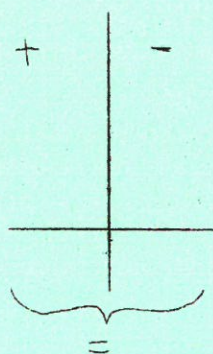
Enfin, vous réserverez un excellent accueil aux quêteuses et quêteurs qui vous solliciteront lors de la vente du " Bleuet de France ".

Merci.

EN DIRECT DU CONSEIL

Réuni le 26 octobre 1984, le Conseil avait à examiner les points suivants:

- sous la présidence du Premier Adjoint, le Conseil approuve le compte administratif 1983 qui s'établit ainsi:



.. dépenses de fonctionnement:	599 156,48 F
.. dépenses d'investissement :	143 551,99 F
.. total :	742 708,45 F
.. recettes de fonctionnement:	745 203,69 F
.. recettes d'investissement :	170 285,80 F
.. total :	915 489,49 F
soit un excédent global de :	172 781,02 F

Les budgets annexes, Caisse des Ecoles et B.A.S., sont ensuite adoptés.

(Voir par ailleurs le détail de nos recettes et dépenses en 1983.)

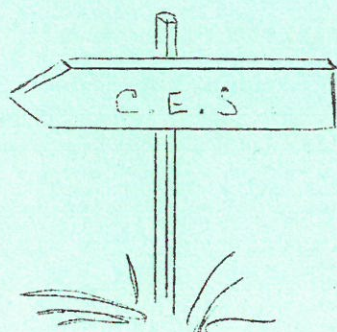
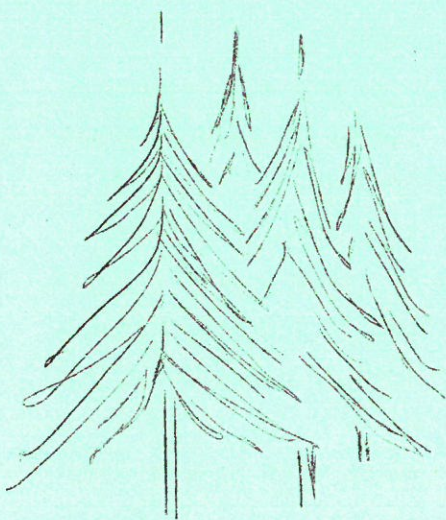
- sous la présidence du Maire,

O.N.F.:

- .. lors de la vente du 10 octobre 1984 à Lunéville, seule la parcelle 3 a trouvé acquéreur à 78 000F. Le lot parcelles 18, 21 et 22 n'a pas été vendu.
- .. le bûcheronnage et le débardage sur chemin des châblis de diverses parcelles est confié à Mr. Lucien Colin.
- .. l'adjudication de la coupe affouagère 1985 a eu lieu le 9 octobre. Mr. Léonetti exploitera les parcelles 18 et 22 et Mr. Clair la parcelle 21.
- .. les résineux des parcelles n° 4, 9, 23, 33 et 17 seront vendus sur pied à l'automne 1985 alors que les feuillus des parcelles n° 4, 9, 23 et 17 seront réservés pour les affouages 1986.

C.E.S. de Raon-l'Etape:

- .. le Conseil repousse les propositions faites par certaines communes du canton concernant un nouveau mode de répartition des dépenses; le nouveau système conduisant à des majorations impor-



tantes pour notre commune (7 124 F au lieu de 4 701 F) s'il était adopté,

Ordures ménagères:

- .. le Conseil adopte la proposition faite par le Syndicat de faire assurer 3 fois par an, à des dates connues à l'avance, le ramassage des objets hétérogènes dits " monstres ", tels vieux sommiers, matelas, réfrigérateurs, machines à laver, vélos, etc...

Le coût supplémentaire de ce service serait pour la commune de 2 520 F.

Toutefois, cette mesure ne pourra entrer en application qu'à la condition expresse que toutes les communes des 4 cantons soient d'accord.

Voirie:

- .. les travaux de réfection du chemin du Petit Paris seront entrepris début 1985. Coût: 65 000 F.
- Pour l'automne 1985, le Conseil accepte le devis de la D.D.E. d'un montant de 61 605 F relatif à la réfection de la rue de la Maison Ronde, de la rue de la gare et du bas de la rue de la Libération.

Verre:

- .. le conteneur sera livré début novembre et sera placé rue de la gare.

Captage:

- .. Maître Poncet, avocat de la commune, vient d'engager devant le Tribunal Administratif la procédure contre l'Entreprise Chiaravalli de Badonviller.

Questions diverses:

- .. il est demandé au Syndicat de Transport Scolaire d'examiner la possibilité de faire partir de Thiaville l'autocar des externes de Lunéville.
- .. Chasse, opération " Brioches ", etc... ont ensuite été évoquées... La séance est levée à 0 h 30.

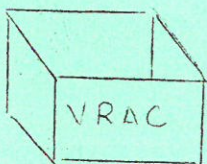
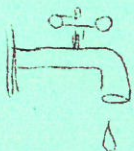
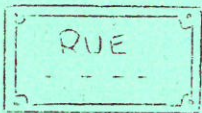
QUELQUES CHIFFRES SUR LES FINANCES COMMUNALES

Situation au 31 décembre 1983.

Nos recettes totales pour l'année: 915 489,49 F

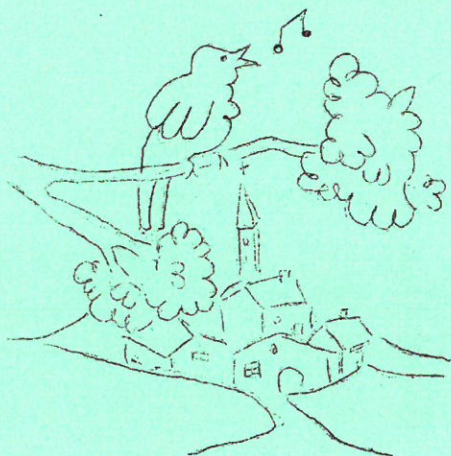
Elles proviennent pour l'essentiel:

.../...



- frais de garderie des forêts payés à O.N.F.:	18 016 F, soit 2,42%
- aide sociale versée au département:	12 055 F, soit 1,62%
- dépenses " incendie " versées au département:	14 168 F, soit 1,90%
- participations intercommunales (paiement des ordures, dépenses des collègues de Raon et Baccarat, etc...):	60 988 F, soit 8,21%
- versement au Bassin Rhin-Meuse (calculé selon la consommation d'eau):	10 512 F, soit 1,41%
- frais de transport (affouages en particulier, voirie, etc...):	10 723 F, soit 1,44%

THIAVILLE PROPRES PENSEZ - Y ...!



LA VIE DU VILLAGE

- .. Des yeux qui se ferment: Le 14 Octobre 1984 est décédée à Thiaville/Meurthe Madame Ginette SERTEL. Ce décès, survenu peu après celui de son mari, a jeté la consternation parmi les Thiaillois. A sa famille si durement éprouvée, nous présentons nos plus sincères condoléances.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- .. Le 26 octobre 1984, Mr. Jean-Marie Perrin a déposé une demande de permis pour construire sa maison d'habitation rue des Vosges.

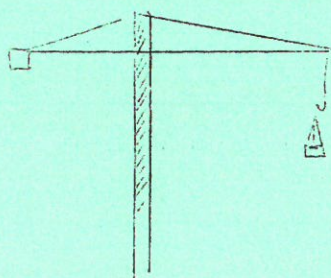
DISTINCTION

- .. Le 13 octobre 1984, la Croix-Rouge, Section de Raon-l'Etape, a remis à Melle Nathalie Delong, domiciliée rue de la Maison Ronde, le diplôme de secourisme, spécialité " réanimation ". Toutes nos félicitations à la récipiendaire.

LISTES ELECTORALES

- .. Nouveaux habitants, jeunes gens qui aurez vos 18 ans pour le 28 février 1985, faites-vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 1984.

.../...



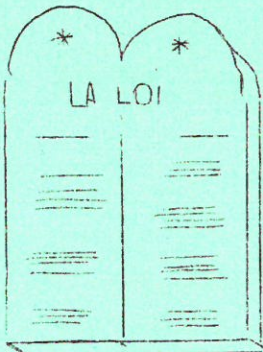


PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 10 novembre : Bal de l'Armistice Anciens Combattants
- 11 novembre : Cérémonies du Souvenir
- 18 novembre : Concours de belote Association Familiale
- 24 novembre : Théâtre " La Bonne Planque" " "
- 1er décembre : Soirée choucroute Foyer Rural
- 5 décembre : Char de St-Nicolas Association Familiale
- 8 décembre : Concours de tarots " "
- 22 décembre : Arbre de Noël F. Rural Lachapelle
- 23 décembre : Arbre de Noël Association Familiale
- 31 décembre : Saint-Sylvestre F. Rural Thiaville

LE SAVIEZ - VOUS ... ?

Le Tribunal d'Instance peut régler de nombreux litiges par voie de conciliation: Paiement, pension alimentaire, différends de voisinage, injures, actions concernant l'exécution de petits travaux.



Les deux parties doivent se présenter spontanément ensemble au Tribunal le jour de l'audience de conciliation ou encore, une des deux parties demande au Tribunal de convoquer son adversaire à une audience de conciliation. En cas de non-conciliation, les parties gardent leurs droits pour intenter une action normale.

Devant le Tribunal d'Instance, il y a absence totale de frais et rapidité de la solution.

Renseignements: Tribunal d'Instance
7, rue du Château
54300 LUNEVILLE
tél: 374 04 27.

THIAVILLE PROPRE ... ? A VOUS AUSSI D'Y PENSER DES A PRESENT ...

OPERATION BRIOCHES

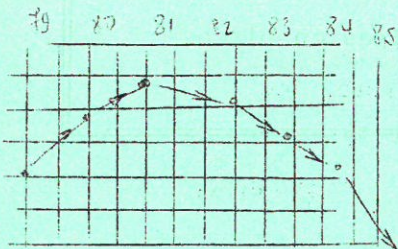
L'opération " Brioches de l'Amitié " aura lieu cette année le samedi 17 Novembre. Les brioches vous seront proposées par les membres de l'Association Familiale et du Foyer Rural. Réservez-leur un bon accueil. Merci.



.../...

A SAVOIR ...

Le projet de loi de finances 1985 prévoit un prélèvement de 2 % de l'état sur les avances consenties aux communes et départements (soit une ponction de 3 milliards de nouveaux francs sur les recettes fiscales des communes et départements). De plus, la dotation de fonctionnement n'augmentera que de 5,18 % et la hausse des tarifs publics locaux sera limitée à 4,75 %. Enfin, la dotation d'équipement diminuera de 8 %. La conjugaison de ces mesures entraînera en 1985 une diminution sensible des recettes des communes, ce qui conduira à des difficultés supplémentaires pour équilibrer les budgets communaux.



CHEZ NOS SOLDATS DU FEU

Sur proposition du Maire, Monsieur le Préfet a promu à compter du 26 novembre 1984 Monsieur Bernard PIERRAT, Chef de Corps, au grade de Sergent - Chef.

De plus, compte tenu de ses bons et loyaux services depuis son engagement le 23 juillet 1964, la médaille d'Argent a été sollicitée en faveur de Monsieur Pierrat. Elle lui sera remise à une date qui sera précisée ultérieurement.

Par ailleurs, sur proposition du Chef de Corps, Monsieur Michel NIX, sapeur depuis le 1er septembre 1975, est nommé Sapeur de 1ère classe.

Nos vives félicitations à tous deux.

ELECTION AU COMITE DE PARENTS

Les élections au Comité des Parents, année 1984 - 1985, ont eu lieu le 20 Octobre 1984.

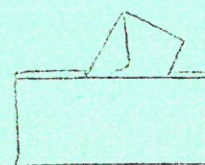
Nombre d'électeurs inscrits: 28
Nombre de votants: 23
Nuls: 5
Exprimés: 18
Nombre de sièges à pourvoir: 2

La liste " Divers " a obtenu 18 voix. Sont élues:

Titulaires: CHENAL Raymonde
" VILLAUME Damienne

Suppléantes: BOUDOT Martine
" CUNY Francine
M . J .

.../...



ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL.

L'A.D.M.R. de Baccarat est maintenant constituée. Son siège est à Baccarat, 29, rue Adrien Michaut. Une travailleuse familiale est en place depuis le 1er octobre pour seconder les personnes en difficulté: naissance, maladie, hospitalisation, surcharge de travail.

Quatre familles de Baccarat, une de Gélacourt, une de Flin sont actuellement aidées pour une faible participation calculée en fonction du quotient familial.

Prochainement, une ou deux " auxiliaires de vie " seront mises en place pour apporter leur aide aux personnes handicapées.

Pour tous renseignements, s'adresser à Madame Yvette BENOIT, à THIAVILLE/Meurthe.

Y . B .

THIAVILLE FLEURI OUI, VRAIMENT PENSEZ - Y

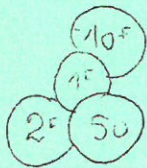
Dépôt légal: 328/80 Imprimerie: Mairie de Thiaville/M Directeur: JACQUEL M.

DERNIERE MINUTE

TOURNEE DU PERCEPTEUR


Monsieur le Percepteur sera en Mairie de THIAVILLE/Meurthe le LUNDI 12 NOVEMBRE 1984 DE 9 H A 10 H 30 pour procéder à l'encaissement du rôle d'eau. Pour lui faciliter la tâche, venez nombreux en Mairie régler votre redevance. Merci.

M . J .



FOYER RURAL : FOOTBALL

.. CHAMPIONNAT DE LORRAINE 2ème DIVISION GROUPE 5



14 octobre	:	THIAVILLE	-	BADONVILLER-PEXONNE					
21 octobre	:	BACCARAT	-	THIAVILLE					
4 novembre	:	THIAVILLE	-	LUNEVILLE B					
18 novembre	:	St-CLEMENT	-	THIAVILLE					
25 novembre	:	THIAVILLE	-	HERIMENIL					
9 décembre	:	BLAMONT	-	THIAVILLE					
27 janvier	:	BACHAMOISE B	-	THIAVILLE					
24 février	:	FLIN	-	THIAVILLE					
3 mars	:	THIAVILLE	-	GLONVILLE					
17 mars	:	BADON-PEXONNE	-	THIAVILLE					
24 mars	:	THIAVILLE	-	BACCARAT					
31 mars	:	LUNEVILLE B	-	THIAVILLE	14 avril	:	THIAVILLE	-	St-CLEMENT
21 avril	:	HERIMENIL	-	THIAVILLE	5 mai	:	THIAVILLE	-	BLAMONT

.. COUPE DE LORRAINE:

2ème tour: 7 octobre - 3ème tour: 28 octobre - 4ème tour: 11 novembre

.. EQUIPE N° 2 ENGAGEE EN CHAMPIONNAT SUD- ANIMATION:

21 octobre	:	XERMAMENIL	-	THIAVILLE
11 novembre	:	PETITMONT	-	THIAVILLE
25 novembre	:	BREMENIL	-	THIAVILLE
9 décembre	:	THIAVILLE	-	FONTENOY
24 février	:	THIAVILLE	-	OGEVILLER
3 mars	:	BLAMONT	-	THIAVILLE
17 mars	:	THIAVILLE	-	XERMAMENIL
31 mars	:	THIAVILLE	-	PETITMONT
21 avril	:	THIAVILLE	-	BREMENIL

Tirage au sort des 1/4 de finales:

- 14 octobre	:	PETITMONT	-	THIAVILLE
- 18 novembre	:	THIAVILLE	-	PETITMONT

Demi - finale:

- ALLER le 24 mars,
- RETOUR le 14 avril 1985.

La vie quotidienne: Thierville, par sa position géographique à la porte des massifs vosgiens, était composé d'habitants mi-paysans, mi-ouvriers. Il y avait beaucoup de familles nombreuses. Les maisons étaient bâties en grosses pierres des Vosges, presque toutes en mitoyenneté. C'était souvent inesthétique. Il est vrai qu'on accordait plus d'importance aux locaux pour les animaux que pour ceux de la famille. La porte de la grange était arrondie pour pouvoir rentrer les voitures de foin que l'on déchargeait à grands coups de fourche sur le " herba ". Et puis, il y avait aussi l'écurie où presque chacun avait une ou plusieurs vaches, un cochon, une ou deux chèvres. On trouvait également le grenier pour la paille, et derrière la maison, le hallier pour le bois de chauffage et la remise pour les outils (faux, rateaux, un van, un fléau pour battre le grain et autres accessoires de culture).

Pour la maison, un couloir et la cuisine en grosses dalles de pierre que l'on lavait une ou deux fois l'an à grande eau bouillante avec des cristaux de soude. On mettait de la paille en abondance pendant deux jours pour ressuyer.

Toutes les pièces étaient petites avec des fenêtres étroites pour se garantir des grands froids. Presque toutes ces maisons profondes avaient un " jour en l'air " (huche hollandaise), d'autres la cheminée à l'âtre avec la crémaillère où on accrochait les pots en fonte pour la soupe, la potée, et un autre pour le " touillon " (pommes de terre pour le cochon). Tout en haut dans la cheminée, la bande de lard, les jambons se fumaient lentement, accrochés hors de portée des chats, voire des rats.

Sur la table, il y avait toujours des pots en grès gris et bleu couverts du " colleur " pour filtrer le lait. On avait aussi un vaisselier et dans le bas du buffet, des pots de lait caillé et un gros de crème qu'on mettra dans la baratte pour obtenir le beurre.

Le " poêle " (salle de séjour) comportait un bon fourneau de faïence de Sarreguemines; on y mettait à chauffer la pile de " drapeaux " (langes) des bébés sur la plaque de marbre. Il y avait la grande armoire, une table et quelques chaises (ou deux bancs) une ou deux alcôves, la première pour les parents et l'autre pour les jeunes enfants; tous avaient des bons plumons (couettes), et on tirait devant la fenêtre les rideaux de reps garnis de petits pompons afin de créer une douce intimité et de se garantir des nuits trop froides.

Quant aux plus grands, filles et garçons, chacun dans leur chambre, mais beaucoup de chahut et de fou-rire. Pour l'éclairage, c'était la lampe tempête pour l'écurie, la lampe à pétrole ou lampe pigeon et même la bougie, le pot à la main, pour monter se coucher, car il n'y avait pas de W.C. ni de lavabo. Ce fut très heureux lorsque l'on eut l'électricité, avec la lampe à suspension au-dessus de la table où chacun pouvait lire ou tricoter à la veillée.

On se réunissait entre amis, les hommes fumant la pipe, les femmes discutant couture, broderie, cuisine. Mais il y avait des sobriquets pour différencier les familles du même nom. Cela créait des quolibets, quelques chamailles à la sortie de l'école et au moment des élections. Tous se connaissaient, savaient les Blancs et les Bleus (ou Rouges), il n'y avait que deux partis: c'était sans doute bien plus simple que tous les sigles actuels...

Baptêmes: il fallait que l'enfant soit baptisé dans les six semaines de sa naissance pour avoir droit au carillon. La sage-femme venait le chercher à la maison avec le parrain et la marraine pour aller à l'église, tout enrubanné, voilé. Le prêtre baptisait selon les rites chrétiens, la sage-femme remettait l'enfant à sa mère en lui disant: je vous ramène un (ou une) petit chrétien tandis que le parrain avec la marraine jetaient des dragées aux enfants sur le parvis de l'église, bien sûr en se bousculant! Le parrain montait au clocher et carillonnait lui-même selon l'argent qu'il mettait pour limiter la durée. Il y eut de petits incidents avec Lachapelle qui n'a pas voulu payer l'horloge dominant sa prairie, c'est pourquoi il n'y a que trois horloges! (dit-on).

Mariages: quand un couple avait décidé de s'unir, il fallait publier trois bans, donc trois dimanches de suite pour que ce soit gratuit, sinon c'était payant. Beaucoup de curieux pour aller voir les toilettes en taffetas ou soie grège crêpe de Chine, les hommes en costumes ou queue de pie chez les riches, moustache bien taillée, cheveux bien gominés, un col cassé bien raide et un bouquet de fleur d'oranger à la boutonnière. La mariée était dans une très jolie robe de dentelle avec une longue traîne soutenue par le garçon d'honneur et sa cavalière, une belle couronne de fleurs d'oranger tenait le voile. Ah! que c'était émouvant, cela personnifiait la virginité. Là aussi, à la sortie, une envolée de dragées ou de piécettes sur les enfants présents, alors que de l'église retentissaient les accords de la marche nuptiale. Le soir, après le repas, c'était le bal puis, les mariés s'esquivaient dans une chambre secrète mais les dégourdis les retrouvaient et leur faisaient boire le vin chaud ou la bière en les chahutant copieusement. Oui, c'était le bon temps, on s'amucit bien...